

Communiqué de Presse  
1 Juillet 2010



*A.S.T Groupe développe la maison ossature bois  
Natilia en promotion immobilière*

**[www.maison-natilia.fr](http://www.maison-natilia.fr)**

**Contact Presse:**

Laure GONTARD

[communication@ast-groupe.fr](mailto:communication@ast-groupe.fr)

04 72 81 64 64

**Contact Développement de la franchise:**

Laurent DELAFONTAINE

[franchise@ast-groupe.fr](mailto:franchise@ast-groupe.fr)

06 65 80 99 69

# Le réseau Natilia

## Evènement

Mardi 29 Juin 2010, Natilia était présent lors d'une porte ouverte organisée par A.S.T Groupe pour faire découvrir aux élus, aux bailleurs sociaux, aux professionnels de l'immobilier et aux particuliers le processus de construction d'une maison à ossature bois ainsi que les intérêts de ce dernier. Durant toute cette journée, les participants ont pu visiter une villa témoin, rencontrer les professionnels de cette technique de construction et observer les différentes étapes de la construction.

## Les ossatures Natilia également en VEFA.

Le réseau de franchises Natilia est présent sur le secteur de la CMI mais les ossatures de cette marque sont également utilisées pour des programmes réalisés en VEFA par A.S.T Promotion, marque d'A.S.T Groupe. Ces ossatures bois sont fabriquées par l'usine POBI (située à La Charité sur Loire), spécialisée dans la fabrication industrielle de composants structurels en bois pour la construction de logements. Cette usine est la seule en France à posséder le marquage CE pour ces produits.

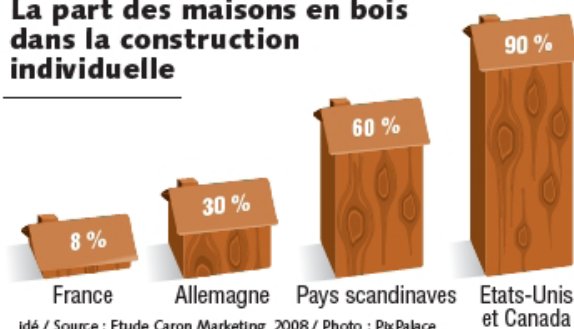
## Natilia évolue sur un secteur attractif

- Plus de 80% des français souhaitent devenir propriétaire d'une maison individuelle.
- 54% seulement des français sont propriétaires.
- L'écologie, tout comme l'économie, deviennent les leitmotiv de demain.
- Un budget de construction inférieur à 100 000 € représente un sésame pour de nombreux foyers.

Il est aujourd'hui incontournable d'offrir au plus grand nombre la possibilité de construire une maison à la fois écologique et économique. Seule la mise en place d'un processus de fabrication semi industrialisé de maisons a permis de réduire les coûts et les délais de construction, donnant ainsi l'accès aux primo accédants aux maisons écologiques conformes aux réglementations thermiques à venir.



### La part des maisons en bois dans la construction individuelle



Idé / Source : Etude Caron Marketing, 2008 / Photo : PixPalace

# Les Résidences des Fauvettes



## **Les Résidences des Fauvettes, une résidence avant-gardiste et très nature.**

Le hameau profite d'un paysage paisible et verdoyant. Les 14 maisons contemporaines, toutes orientées au sud sont extrêmement lumineuses et baignées de nature.

Entièrement habillées de bois, elles bénéficient d'un espace de vie ouvert et traversant : le coin salon est tourné vers le jardin qui, protégé par de grands arbres, assure une réelle et douce intimité. D'une superficie de 81 à 94 m<sup>2</sup>, les maisons disposent d'une entrée privée ouverte sur la cuisine et le séjour, de 3 ou 4 chambres, et pour certaines de solarium et de terrasse à l'étage.

Les constructions sont modernes à tous les niveaux :

- esthétique,
- économique, à très haute performance Energétique (THPE),
- écologique, à haute qualité environnementale (HQE).

# Les avantages du bois

Le bois est un matériau de construction aux qualités exceptionnelles et aux nombreux avantages :

## 1. Construire en bois, c'est plus rapide

- Une construction en bois est plus légère.
- Les fondations sont donc moins importantes et moins compliquées à la mise en œuvre.
- De nombreux éléments sont construits en usine, ne nécessitant qu'un simple assemblage sur le terrain.
- Le gros oeuvre est effectué en quelques jours d'où un gain de temps énorme (3 mois au lieu de 9 mois pour une maison traditionnelle).

## 2. Construire en bois, c'est moins cher

- La rapidité du chantier et la facilité d'exécution permettent au maître d'ouvrage d'économiser sur sa construction.
- Une livraison rapide permet au futur propriétaire d'économiser sur sa construction.
- Les fondations sont donc moins importantes et moins compliquées à la mise en œuvre.

## 3. Le bois, une solution tout terrain

- Un matériau souple et modulable.
- La possibilité de bâtir sur des terrains à faible portance.
- Une liberté architecturale.
- Une adaptabilité à tout type d'environnement extérieur.

## 4. Le bois, le meilleur isolant naturel

- Avec un confort thermique exceptionnel, de « faibles charges » de chauffage, le bois permet des économies pouvant aller jusqu'à 40% par rapport à une maison traditionnelle.
- L'isolant placé dans les murs absorbe les bruits aériens et permet une grande efficacité acoustique.
- Le bois, faible conducteur thermique, a une résistance thermique équivalente à 12 fois celle du béton et 350 fois celle de l'acier.

## 5. Une longévité à toute épreuve

- De nombreuses maisons en bois des siècles passés sont encore sur pied. Le bois assure une très bonne tenue au vieillissement en possédant un bon comportement face aux chocs thermiques, contrairement au béton.

## 6. Une sensation de bien être incomparable

- Le bois est une matière noble. Il permet une isolation évitant les ponts thermiques et le rayonnement froid des parois.

## 7. Un comportement aux intempéries excellent

- Le bois assure une conservation des qualités mécaniques durant de longues minutes en cas d'incendie. Il développe une couche de charbon agissant comme un bouclier thermique et peu de gaz toxiques sont dégagés.
- De plus, le bois a une meilleure résistance aux intempéries (vent, tempêtes, etc.). Il résiste à des vents de plus de 250 km/h.

## 8. Un travail de précision avec...

- Des tolérances de fabrication très exigeantes de l'ordre du millimètre.
- Des murs minces de 10 à 22 cm offrant des caractéristiques d'isolation et de solidité très élevées.
- Des chantiers propres car la réalisation des murs et le montage se font à l'usine. L'assemblage se réalise sur le chantier en quelques jours dans un environnement sain, sans déchet et dans de bonnes conditions de travail pour les prestataires.

## 9. Un entretien peu contraignant

- La pérennité des constructions bois est garantie par l'utilisation de bois traités ou naturellement durables.
- La longévité de l'ossature bois est assurée par des technologies nouvelles de traitement et de protection contre les insectes et les champignons.

## 10. Construire en bois, c'est agir pour la planète

- Le bois est une ressource renouvelable qui permet de préserver les ressources fossiles.
- Sa mise en œuvre et sa transformation ne nécessitent que peu d'énergies (30% d'économies d'énergies)
- Le bois ne dégage ni radioactivité, ni gaz, ni poussière, ni électricité statique.
- Il stocke le carbone et neutralise des quantités importantes de CO<sup>2</sup>.

# Visuels du processus de montage

